

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **S.I. Résidence En Marin A. en liquidation, Lausanne**
2. *Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire
3. *Date de la décision:* 30.09.2002
4. *Echéance de préavis des créances:* **12.12.2002**
5. *Adresse pour la déclaration des créances:* Gaston Chevalley, liquidateur, chemin de la Vuilliette 9, 1000 Lausanne
6. *Indication:* *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques:* L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve le droit de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'article 745 al. 3 C.O.

Etude Jean Bucher & Vincent Henriod, notaires
1005 Lausanne

(00705962)